



Table ronde
Mardi 30 Mars 2021

« Fondations et Culture : quels enjeux aujourd'hui ? »

14h15 - 16h45

En partenariat avec :



Photo : Nathanael Mergui

Programme

14h15 Introduction

- Madame **Roselyne Bachelot**, ministre de la Culture, excusée, est représentée par Madame **Sophie-Justine Lieber**, sa directrice de Cabinet
- **Benoît Miribel**, président, Centre français des Fonds et Fondations

14h25 Que peuvent faire les fondations pour contribuer à favoriser la culture en cette période de crise ?

- **Suzanne de Bellescize**, responsable du Département Cultures et Société, Fondation de France
- **Jean-Jacques Goron**, délégué général, Fondation BNB Paribas
- **Firoz Ladak**, directeur général, Fondations Edmond de Rothschild
- **Marie-Claire Martel**, présidente, COFAC
- **Laurent Pejoux**, directeur adjoint, Fondation Hermès

Modération : **Jean-Marc Pautras**, délégué général, Centre français des Fonds et Fondations

15h30 L'accès à la culture, un levier d'inclusion à préserver

- **Pascal Andrieux**, directeur général, Fondation Handicap Malakoff Humanis
- **Monique Barbaroux**, administratrice générale honoraire du Ministère de la Culture
- **Said Berkane**, délégué général adjoint, Fondation Culture & Diversité
- **Marianne Eshet**, présidente, Alliance pour le mécénat de compétences
- **Denis Leroy**, directeur, Eco-musée d'Alsace
- **Lucie Pacific**, responsable Mécénat, Concerts de Poche

Modération : **Alexia Noyon**, directrice, La Chartreuse de Neuville

16h45 Conclusion

Le monde de la Culture a profondément souffert des contraintes liées à la pandémie. Salles et musées fermés, spectacles annulés, les secteurs reposant sur une économie présentielle sont fortement touchés et les effets sont particulièrement graves pour le secteur du spectacle vivant, du patrimoine et des arts visuels.

Comment les fondations et fonds de dotation engagés pour la culture ont-ils vécu cette crise ? Pour le secteur dans son ensemble, quelles propositions pour le développement du mécénat croisé qui permet, à travers la culture, de répondre à d'autres enjeux ? Enfin, comment préserver et favoriser les leviers d'inclusion par la culture ?

C'est pour apporter des réponses à ces questions et sensibiliser le secteur dans son ensemble à ces enjeux que le Centre français des Fonds et Fondations propose ce programme autour de représentants de fondations et d'acteurs engagés pour la culture et les arts.

14h15

Introduction



Madame **Roselyne Bachelot**, Ministre de la Culture, est excusée et
représentée par Madame **Sophie-Justine Lieber**, sa directrice de cabinet

14h25 1. Que peuvent faire les fondations pour contribuer à favoriser la culture en cette période de crise ?



Suzanne de Bellescize, responsable du Département Cultures et Société, Fondation de France



Jean-Jacques Goron, délégué général, Fondation BNP Paribas



Firoz Ladak, directeur général, Fondations Edmond de Rothschild



Marie-Claire Martel, présidente, COFAC



Laurent Pejoux, directeur adjoint, Fondation Hermès



Modération

Jean-Marc Pautras, délégué général, Centre français des Fonds et Fondations

15h45 2. L'accès à la culture, un levier d'inclusion à préserver



Pascal Andrieux, directeur général, Fondation Handicap Malakoff Humanis



Monique Barbaroux, administratrice générale honoraire, Ministère de la Culture



Said Berkane, délégué général adjoint, Fondation Culture & Diversité



Marianne Eshet, présidente, Alliance pour le mécénat de compétences



Denis Leroy, directeur, Eco-musée d'Alsace



Lucie Pacific, responsable Mécénat, Concerts de Poche



Modération

Alexia Noyon, directrice, La Chartreuse de Neuville

Les intervenants



Roselyne Bachelot

Ministre de la Culture



Formation Universitaire :
Doctorat de pharmacie (1982)

Parcours professionnel :
Déléguée à l'information médicale, laboratoires IciPharma (1971-1976)
Pharmacienne en officine (1984-1991)
Chargée des relations publiques de Soguipharm (activités humanitaires en santé en Guinée) (1984-1989)
Chroniqueuse et animatrice, radio et télévision (2013-2020)

Mandats et fonctions ministérielles :
Conseillère générale du Maine et Loire, canton d'Angers Nord Est (1982-1988)
Conseillère régionale des Pays-de-la-Loire (1986-2004)
Députée de la 1ère circonscription du Maine-et-Loire (élue en juin 1988, réélue en mars 1993, juin 1997, juin 2002 et juin 2007)
Déléguée générale à l'emploi et à la lutte contre l'exclusion au RPR, membre du bureau politique (1995)
Conseillère municipale d'Angers (1995-2001)
Présidente du Conseil National consultatif des personnes handicapées (1996-1999)
Rapporteur Général, puis membre de l'Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes (1996-2002)
Présidente du groupe d'études sur la question irakienne (1997-2002)
Secrétaire nationale du RPR, chargée de l'emploi (jusqu'en 1999)
Déléguée générale du RPR, chargée de la présence du mouvement dans la société (1999-2001)
Secrétaire générale adjointe du RPR, chargée des nouveaux engagements politiques (2001-2002)
Ministre de l'Ecologie et du Développement durable (2002-2004)
Députée européenne (élue en juin 2004, démissionne en mai 2007 à la suite de sa nomination au gouvernement)
Secrétaire nationale de l'UMP, chargée des questions de société (2004-2007)
Secrétaire générale adjointe de l'UMP (2006-2008)
Ministre de la Santé, de la Jeunesse et des Sports et de la vie associative (2007-2009)
Ministre de la Santé, de la Jeunesse et des Sports (2009-2010)
Ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale (2010-2012)



Pascal Andrieux

Directeur général pour la Fondation Handicap Malakoff Humanis



De formation en expertise comptable et en économie, Pascal Andrieux a débuté sa carrière au sein du secteur bancaire puis a rejoint le Groupe Malakoff Humanis pour prendre en charge successivement des postes de direction dans les domaines comptable et financier, de gestion et relation client ainsi que dans une filiale d'assurances du Groupe.

Par conviction et engagement, il fait le choix en 2014 de prendre en charge les activités sociales du Groupe Malakoff Médéric pour y développer l'engagement social et sociétal du Groupe ; l'objectif étant de combiner l'accompagnement et les réponses à apporter aux entreprises et salariés sur les problématiques de vulnérabilité, l'innovation sociale et l'engagement sociétal du Groupe.

Dans l'objectif de répondre aux enjeux sociaux, économiques et environnementaux liés à nos métiers et d'en assurer une meilleure coordination il assure également la direction de la RSE du Groupe Malakoff Médéric Humanis, la Direction générale de la Fondation Malakoff Médéric Handicap ainsi qu'une mutuelle solidaire

A propos de la Fondation Handicap Malakoff Humanis

Afin de sceller son engagement historique en faveur des personnes en situation de handicap, le Groupe Malakoff Médéric Humanis a créé en octobre 2013 sa fondation d'entreprise.

L'objet de la Fondation Malakoff Médéric Handicap est de favoriser l'accès à la santé et à l'emploi des personnes handicapées. Plus récemment, la Fondation a étendu son champ d'actions à l'accès au sport et à la culture.

Dédiée à 100 % au handicap, la Fondation soutient des projets innovants, essaimables et dupliques pour rendre la société plus inclusive.



Monique Barbaroux

Administratrice générale honoraire au Ministère de la Culture et experte auprès de l'Admical sur la question du lien entre Culture et Environnement

Administratrice générale honoraire, Monique Barbaroux a quitté il y a un an ses fonctions de Haute fonctionnaire au développement durable du ministère de la Culture. Ancienne élève de l'ENA, elle a mené toute sa carrière dans le champ des politiques culturelles. Après quelques années en administration centrale du ministère de la Culture, en charge des théâtres nationaux et de la décentralisation dramatique, puis des arts plastiques, elle a travaillé au Québec sur les questions patrimoniales et dans l'équipe de préfiguration du musée de la Civilisation de la ville de Québec. Elle a été ensuite directrice générale d'établissements publics dédiés aux spectacles vivants et aux arts visuels : Comédie-Française, Musée des arts Déco, Centre Pompidou, Parc et grande Halle de la Villette, Centre national du cinéma et Centre national de la danse.

Elle est membre du bureau des conseils d'administration du Centre chorégraphique national d'Aix/ Angelin Preljocaj, de la Maison des Arts de Créteil/José Montalvo et des Ballets Thierry Malandain /Centre chorégraphique national de Biarritz. Elle est experte bénévole à la Fondation de France ; et auprès de l'Admical sur la question du lien entre culture et environnement, convaincue que les artistes et les institutions culturelles ont un rôle à jouer dans la construction d'un monde plus durable et solidaire.

Le positionnement d'Admical sur le mécénat croisé entre culture et environnement

A l'heure où la crise frappe de plein fouet le monde culturel, où un grand nombre d'acteurs y voient aussi une opportunité pour se transformer durablement, Admical est convaincu que l'action philanthropique pourra permettre d'accompagner les acteurs culturels dans leur transition et notamment leur transition écologique. Comment les entreprises mécènes de la Culture peuvent-elles favoriser l'émergence de projets culturels plus verts, durables, et finalement plus cohérents avec les ODD ? Admical propose à ses adhérents un groupe de travail dédié pour définir et proposer des formes de mécénat croisé mêlant enjeux culturels et environnementaux.



Said Berkane

Délégué général adjoint de la Fondation Culture & Diversité



Après avoir rejoint la Fondation Culture & Diversité en 2014 en qualité de chargé de programmes et des partenariats, Saïd Berkane est nommé délégué général adjoint de la fondation en 2017. Il réalise à cette occasion une évaluation décennale de l'impact de l'action de la fondation sur ses bénéficiaires. Diplômé d'un Master en management des Industries créatives de KEDGE Business School, il pilote au sein de la fondation une équipe de dix personnes dans la gestion et l'évaluation d'une vingtaine de programmes visant à l'égalité des chances et à la cohésion sociale. Membre du Comité pédagogique du MSc Arts & Creative Industries management de KEDGE Business School, il enseigne par ailleurs à la Sorbonne Nouvelle.

A propos de la Fondation Culture & Diversité

La Fondation d'entreprise de Fimalac créée par Marc Ladreit de Lacharrière a pour mission de favoriser l'accès aux arts et à la culture des jeunes issus de milieux modestes. Depuis son lancement en 2006, elle conçoit et mène directement sur le terrain avec ses partenaires culturels, éducatifs et sociaux des programmes pérennes suivant deux axes d'action que sont l'égalité des chances et la cohésion sociale. Plus de 45 000 jeunes ont d'ores et déjà bénéficié de ses programmes.

Le programme Arts, Cultures & Prévention

En 2016, la Fondation Culture & Diversité et l'APSN, Centre ressource de la prévention spécialisée situé à Lille, ont défini et mis en œuvre dans le Département du Nord un programme expérimental de trois ans en partenariat avec la DRAC des Hauts-de-France. Ce programme intitulé « Arts, Cultures & Prévention », repose sur la création de six binômes composés d'une structure culturelle et d'une association de prévention spécialisée issues d'un même territoire. Les six structures culturelles, choisies par la DRAC Hauts-de France, sont réparties sur le territoire du département du Nord et couvrent des champs artistiques et statuts différents. Les binômes ont bénéficié d'une carte blanche ainsi que d'un financement sécurisé, d'un suivi méthodologique et de formations pour inventer ensemble des actions artistiques et culturelles et permettre aux jeunes d'améliorer leur parcours de vie. A l'issue des trois années, un livre-blanc regroupant les impacts, tant sur les jeunes que sur les professionnels, et les préconisations de cette expérimentation a été publié. Ce programme a également bénéficié du soutien de la DILCRAH et de la Préfecture de la région Hauts-de-France.

Arts, Cultures & Protection de l'enfance

Suite au succès du premier programme, achevé en 2019, l'ensemble des partenaires ont souhaité le développement d'un nouveau programme expérimental de trois ans fonctionnant avec le même principe. Le programme « Arts, Cultures & Protection de l'enfance », lancé en 2020, met en relation trois structures culturelles choisies par la DRAC Hauts-de-France (le Bateau Feu à Dunkerque, le Manège à Maubeuge, et le Labo à Cambrai) avec trois structures de la protection de l'enfance (Protection Judiciaire de la Jeunesse, Aide Sociale à l'Enfance et prévention spécialisée). Pendant trois ans, ces acteurs disposeront d'un budget, d'un suivi méthodologique et de formations avec pour seule consigne d'inventer ensemble des actions innovantes d'accès à la culture. Cette nouvelle expérimentation est soutenue par la DRAC Hauts-de-France, la Préfecture de la région Hauts-de-France, le Département du Nord et la Direction territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse du Nord.



Suzanne de Bellescize

Responsable du Département Cultures et Société de la Fondation de France

Fondation
de
France

Suzanne de Bellescize est responsable du département Cultures et Société à la Fondation de France qui agit dans les domaines de l'art et de la culture, mais aussi de l'accueil des exilés, et du renforcement du lien social.

Auparavant, elle a été juge-asseesseur à la Cour nationale du droit d'asile, et a travaillé plusieurs années au Ministère des Affaires étrangères, à Paris et à Jérusalem.

Diplômée de Sciences-Po et de l'Ecole Normale Supérieure de Paris, elle a commencé sa carrière comme professeur de français, à l'université de Harvard, dans un lycée à Evreux et dans un collège de Seine-Saint-Denis.

Elle est co-autrice d'un rapport intitulé « la lutte contre les inégalités commence dans les crèches » publié par Terra Nova en 2014. Elle est aussi membre du jury du Prix du premier recueil de poésie de la Fondation Antoine et Marie-Hélène Labbé.

A propos du programme Culture et Société de la Fondation de France

Accéder à l'art et la culture suppose d'en être partie prenante, de participer à la création de valeur et de repères d'ordre symbolique. Pour restaurer des liens sociaux abîmés, de nouvelles manières de faire doivent être pensées pour créer du commun entre les acteurs culturels, les artistes, les autres acteurs des territoires et les habitants, notamment les personnes vulnérables.

Depuis plus de 30 ans, dans le cadre de son programme Culture et société, la Fondation de France s'intéresse à cette conquête de l'art et de la culture par des publics qui en sont si éloignés qu'ils se considèrent souvent eux-mêmes comme étrangers - voire illégitimes - vis-à-vis de ces questions.

Elle a notamment soutenu l'action Nouveaux commanditaires qui permet à des citoyens confrontés à des enjeux de société ou de développement d'un territoire de faire appel à l'art en prenant la responsabilité d'une commande à un artiste contemporain. La Fondation de France s'emploie désormais à autonomiser cette action, à travers le soutien à la structuration de l'association Société des Nouveaux Commanditaires Arts et Sciences, tout en menant à terme les projets en cours en France et en Europe.

La Fondation de France soutient également, en partenariat avec l'Etablissement du Parc de la Villette, le dispositif IADU (initiative d'artistes en danses urbaines). Cette action vise à accompagner la professionnalisation de chorégraphes et de danseurs de cette discipline (Hip Hop et toutes ses déclinaisons), sous différentes formes : formation, aide à la production, à la diffusion et à la mise en réseau.

Fin 2020, face à l'impact désastreux de la crise sanitaire sur les acteurs du monde culturel et artistique, la Fondation de France a mis en place un fonds d'urgence pour les jeunes artistes, étudiants ou jeunes diplômés, dans les domaines des arts plastiques, du cinéma, de la danse et de la musique.

En 2021, le programme Culture et Société de la Fondation de France entame une revue stratégique de ses actions afin de répondre aux besoins dans le nouveau contexte issu de la crise, tout en conservant une approche innovante : il s'agira de favoriser la participation des personnes les plus vulnérables et de soutenir de jeunes artistes qui travaillent sur des enjeux de société.



Marianne Eshet

Présidente de l'Alliance pour le mécénat de compétences



Déléguée générale de la Fondation SNCF depuis 2009, Marianne Eshet a auparavant dirigé ADMICAL pendant 7 ans. Son expérience du mécénat d'entreprise lui a permis de donner à la Fondation SNCF une ampleur Groupe et une légitimité externe. En écho avec les valeurs de SNCF, la Fondation agit pour le Mieux vivre ensemble en soutenant 700 projets par an dans tous les territoires. Son réseau dédié de correspondants régionaux permet de répondre aux besoins des associations au plus près des réalités locales. Elle a lancé en 2013 le mécénat de compétences, devenu un programme majeur au sein du Groupe SNCF (5 000 collaborateurs engagés).

Marianne Eshet est Présidente de *l'Alliance pour le mécénat de compétences*, rassemblant 22 entreprises signataires du Manifeste du mécénat de compétences.

Elle est administratrice du Centre Français des Fonds et Fondations, de la FONDA et du TNS (Théâtre national de Strasbourg). Elle est co-auteur de « Mécénat, valeur actuelle » Gallimard 2009.

A propos de la Fondation SNCF et de l'Alliance pour le mécénat de compétences

Dans le cadre de son quinquennat 2016-2020, la Fondation SNCF a œuvré dans les trois domaines Education, Culture et Solidarité. Elle a accompagné 700 projets, locaux et nationaux, par an dans toutes les régions. Dans le champs culturel, la Fondation SNCF a privilégié son accès pour tous et la pratique de disciplines artistiques pour des publics fragiles et éloignés de la culture. Le partenariat avec Les Concerts de Poche s'est inscrit sur le long terme (6 ans) pour accompagner l'association dans son déploiement sur le territoire.

L'Alliance pour le Mécénat de compétences a été créée en 2020 suite à la suite d'un Manifeste, lancé par la Fondation SNCF, et signé par 15 dirigeants d'entreprises. Aujourd'hui, 22 entreprises sont membres de cette Alliance reconnue comme un acteur majeur en faveur de l'engagement citoyen des salariés



Jean-Jacques Goron

Délégué général de la Fondation BNP Paribas



Sous l'égide de la Fondation de France

Entré à Paribas en 1991 comme chargé de la communication interne, Jean-Jacques Goron rejoint la Fondation Paribas en 1995. Délégué général adjoint de la Fondation BNP-Paribas en 2000, il est nommé délégué général en 2013 et responsable du mécénat groupe en 2015. A la tête d'une équipe de dix personnes, il anime et supervise l'ensemble des programmes conduits en faveur de la culture, de la solidarité et de l'environnement. Administrateur de plusieurs fondations créées au sein du groupe (Belgique, Maroc, Pologne, Italie, Suisse, Allemagne, Inde...), il a pour mission de développer la politique de mécénat au sein de BNP Paribas.

Diplômé de l'université Paris VII (Lettres modernes) et du l'École des hautes études en sciences de l'information et de la communication (Celsa), Jean-Jacques Goron a notamment exercé son activité comme journaliste et producteur radio au sein de différentes antennes (Radio Nova, France Culture) avant de rejoindre une agence conseil en communication institutionnelle.

A propos de la Fondation BNP Paribas

Placée sous l'égide de la Fondation de France, la Fondation BNP Paribas est un acteur majeur du mécénat d'entreprise depuis trente ans. Elle coordonne également le développement international du mécénat du Groupe BNP Paribas, partout où la Banque est présente. La Fondation BNP Paribas situe son action dans une démarche de mécénat pluridisciplinaire, en faveur de projets innovants dédiés à la culture, à la solidarité et à l'environnement. Attentive à la qualité de son engagement auprès de ses partenaires, la Fondation BNP Paribas veille à accompagner leurs projets dans la durée. Depuis 1984, ce sont plus de 300 projets culturels, 40 programmes de recherche et un millier d'initiatives sociales et éducatives qui ont bénéficié de son soutien, en France et à travers le monde.



Firoz Ladak

Directeur général pour les Fondations Edmond de Rothschild



Directeur général des Fondations Edmond de Rothschild depuis 2005, Firoz Ladak dirige un réseau philanthropique international engagé dans les arts, l'entrepreneuriat, la santé et l'éducation.

Fort d'une expertise acquise en banque d'investissement chez Paribas, il réoriente également la gestion du capital historique familial en conformité avec les normes ESG. A l'appui de sa connaissance des pays émergents, il lance en 2013 l'initiative ERFIP, un réseau de philanthropes qui partagent leurs expériences et coopèrent ensemble dans le développement économique et l'inclusion sociale. La Fondation ERFIP rassemble aujourd'hui des familles d'Afrique, du Moyen-Orient, d'Amérique latine et d'Asie.

Firoz Ladak siège aux conseils d'administration du réseau des Fondations Edmond de Rothschild, dont l'Hôpital Fondation Adolphe de Rothschild à Paris, établissement hospitalo-universitaire spécialisé dans l'œil et le cerveau. Il siège également aux conseils de l'Admical, premier réseau français de mécénat d'entreprise, et de Carnegie Hall à New-York.

Diplômé en sciences politiques de l'université McGill et de l'université d'Oxford, Firoz Ladak est de double nationalité franco-canadienne. Il réside à Genève avec son épouse et sa fille.

A propos des Fondations Edmond de Rothschild

Elles sont mobilisées plus que jamais pour faire face à une crise sanitaire et sociale sans précédent. Ses valeurs d'empowerment, d'inclusion et de coopération se déploient sur plusieurs fronts grâce à un écosystème inédit. Dans le domaine de la santé, l'Hôpital Fondation Adolphe de Rothschild continue de soigner des dizaines de patients atteints par la Covid-19 tout en accélérant ses recherches scientifiques du virus. Elles renforcent leur soutien aux entrepreneurs qui contribuent notamment aux domaines de la santé, des énergies renouvelables ou encore de l'éducation. Elles créent des solutions pour lutter contre la fracture numérique en milieu scolaire. Elles accompagnent des artistes qui développent diverses formations en ligne dans l'attente de retrouver leurs publics. Les Fondations Edmond de Rothschild considèrent que la pandémie actuelle peut se transformer en un véritable levier de résilience. Elles continuent d'amplifier les voix de ses partenaires qui s'élèvent en faveur de la solidarité et de la justice sociale. C'est ainsi qu'elles retrouvent tout le sens de leur mission première, celle de créer ensemble l'avenir.



Denis Leroy

Directeur de l'Ecomusée d'Alsace

écomusée
d'Alsace

Denis Leroy arrive à l'Ecomusée d'Alsace au printemps 2019. Son parcours est jalonné d'expériences humaines, de partages et d'enrichissements : tout d'abord au service commercial de la CCI de Belfort ; il participe ensuite à la création du service « Commerce, Artisanat et Développement Local » de l'Eurométropole de Strasbourg ; puis, il s'envole vers Mayotte et œuvre au transfert de l'exécutif dans le cadre de la création du département. Enfin, il rejoint la direction générale de la Fédération des Aveugles du Grand Est.

En parallèle, il s'engage dans la vie associative, tout d'abord en tant que bénévole pour le Festival des Eurockéennes de Belfort, puis à la présidence du Musée Vodou de Strasbourg.

Inventeur de plusieurs solutions et dispositifs pour améliorer l'accessibilité à tout et pour tous, il est un des pionniers en matière de mise en accessibilité dans le secteur de l'événementiel. Dans ce domaine, il n'est pas que conseiller, mais aussi un acteur et une force de proposition pour faire avancer « la cause ».

Il voit une trame commune à son parcours : œuvrer pour la collectivité, le bien public. Ainsi, à 50 ans, il s'est lancé dans un nouveau projet, toujours par conviction, prendre la direction de l'Ecomusée d'Alsace. Cet outil culturel n'appartient à personne - c'est le patrimoine de tous les Alsaciens et des habitants du bassin Rhénan. Fort de 500 adhérents, 250 bénévoles et 50 salariés, ce musée est aujourd'hui son nouveau défi.

En parallèle, et toujours pour mieux comprendre, se former et servir, Denis LEROY a intégré en 2020 le Cycle des Hautes Etudes Européennes (CHEE) de l'Ecole Nationale de l'Administration, dans une session placée sous le parrainage de Jean-Dominique Senard, président du groupe Renault.

A propos de l'Ecomusée d'Alsace

L'Écomusée d'Alsace, labellisé Musée de France, est aujourd'hui le plus grand musée vivant à ciel ouvert de France. Il est organisé comme un village alsacien du début du XXème siècle, faisant vivre le patrimoine rural et présentant les Arts et Traditions Populaires de l'Alsace et du bassin Rhénan.

En tant que « village-musée vivant », l'Écomusée d'Alsace gère depuis presque 40 ans un large territoire (97 hectares) qui abrite de multiples formes de patrimoine : habitat, artisanat, cuisine, agriculture, mais aussi nature et paysage avec ses jardins, sa rivière, ses champs, sa forêt, ses marais ... Aujourd'hui, plus de 4500 espèces naturelles ont été recensées dans cet espace de biodiversité préservée.

Il est également un outil de développement local et une terre d'accueil : à la fois lieu d'expérimentation, de formation et d'activité, d'échanges de savoir-faire, mais aussi outil de promotion pour les patrimoines naturels, culturels, matériels et immatériels.

En maintenant et en générant du lien social entre les acteurs, les partenaires et les populations, l'Écomusée d'Alsace se positionne comme un équipement culturel et touristique autonome, avec comme missions principales de conserver, valoriser, animer, transmettre et sensibiliser aux patrimoines, mais aussi de mettre en débat les questions liées à l'évolution de la société, d'interroger, d'expérimenter, de partager, et d'accompagner de manière pédagogique les différents publics.

Aussi, à très court terme, en 2021, l'Écomusée d'Alsace envisage de créer un fonds de dotation pour soutenir principalement ses actions et son développement.

Cet organisme aura pour but toute action, opération et démarche d'intérêt général contribuant :

- À mettre en valeur, protéger, promouvoir, défendre, partager et développer le patrimoine, sous tous ces aspects, de l'Alsace et du Bassin Rhénan ;
- À financer, soutenir et développer tout projet de conservation et de protection de l'environnement naturel ou de sensibilisation aux enjeux de la biodiversité et de la conservation du patrimoine naturel ;
- A soutenir les actions de promotion de l'agroécologie en circuit court, la valorisation des métiers et des savoir-faire

Un volet maintien et renforcement des services aux publics, avec des objectifs tels que le lien intergénérationnel, l'accompagnement des populations vulnérables, l'inclusion sociale et professionnelle, sera également intégrer dans son objet.

En parallèle, ce fonds pourra s'ouvrir aux acteurs externes partageant les mêmes valeurs et qui les actions feront preuve d'inventivité et d'audace.



Marie Claire Martel

Présidente

Coordination des Fédérations et Associations
de Culture et de Communication

Juriste de formation, à la suite d'un parcours d'engagement associatif bénévole de terrain et très engagée pour la promotion du fait associatif comme mise en acte d'une citoyenneté active, du lien social, de la lutte contre la pauvreté et des droits culturels et de l'ESS, Marie-Claire Martel préside la Coordination des Federations et Associations de Culture, la COFAC. Celle-ci regroupe et représente les Associations de tous les champs culturels et artistiques : spectacle vivant, patrimoine, musées, fêtes et spectacles historiques, médias citoyens, éducation populaire. Elle est également Secrétaire Générale du Mouvement Associatif. Elle a créé les « Rencontres Culture » qui font se croiser et mettent en synergie les actions culturelles des associations de tous horizons (social, environnemental, tourisme, sanitaire, d'aide internationale...) ainsi que celles des mutuelles, coopératives et fondations. Secrétaire du Bureau du Conseil Économique et Social, elle y représente le groupe des Associations et Fondations. Elle y a été Rapporteure de l'Avis Vers la Démocratie culturelle, voté en décembre 2017 qui dresse entre autres, un panorama de l'écosystème culturel et y défend le passage d'une « culture pour tous » à une « culture avec tous », les droits culturels et le passage de la diversité culturelle au partage des ressources culturelles. Sans passer d'une politique de l'offre à celle de la demande, sans renoncer donc à la démocratisation, ce changement de paradigme est le chemin d'une humanité vécue en commun, facteur de liens sociaux forts et de dignité, qui ne condamne pas à un enfermement dans ce que chacun connaît mais au contraire permet le partage et la construction d'une culture commune. Elle siège au Conseil National de l'Enseignement supérieur et de la Recherche artistique et culturelle.

A propos de la COFAC

La Coordination des Fédérations et Associations de Culture et de Communication est l'organisation de la société civile qui rassemble 23 fédérations et unions nationales culturelles les plus représentatives, œuvrant dans les différents champs de la culture tels que : le Patrimoine, le Théâtre, les Musées, la Musique (écoles et ensembles vocaux, instrumentaux et traditionnels), le Cinéma, les Écoles de Cirque, les Foyers Ruraux, les organisateurs de Spectacles Historiques et de Festivités, et les MJC. La COFAC est aussi un lien entre Culture, éducation et démocratie. La COFAC représente ainsi aujourd'hui plus de 40.000 associations culturelles citoyennes et bénévoles qui agissent au quotidien pour faire vivre la culture partout sur le territoire. Elle est le « pôle culture » du Mouvement Associatif français et permet aux acteurs associatifs de réfléchir et d'agir de manière concertée sur la place des associations, des bénévoles, des amateurs et des usagers dans l'élaboration des politiques culturelles. La COFAC agit aujourd'hui essentiellement sur les thèmes suivants : la place et la reconnaissance des pratiques en amateur (16 millions de praticiens en France), le rôle des associations dans l'éducation culturelle et artistique, les besoins en financement des associations et de leurs réseaux fédérés, l'activité humaine dans les associations --salariat, bénévolat-- et la structuration du secteur, les droits culturels, la démocratisation et la démocratie culturelle, les enjeux européens des associations culturelles. Elle est mobilisée auprès de l'ensemble des 350 000 associations culturelles depuis le début de la crise pour répondre à leurs questions, négocier les mesures de soutien qui leur seront applicables et leur en faciliter l'accès.



Benoît Miribel

Président



Benoit Miribel préside le Centre français des Fonds et Fondations (CFF) depuis juin 2015.

Il est également le Secrétaire Général de la Fondation « Une Santé Durable pour Tous » lancée en juin 2020 et assure la présidence de la Plateforme Logistique Humanitaire « Bioport », dont il est à l'origine (1992).

Depuis septembre 2020, il exerce partiellement une activité de conseil auprès d'organisations agissant dans l'intérêt général (VICLEST Consultant).

Il a été auparavant, Directeur Santé Publique de l'Institut Mérieux (2018-2020) et Directeur Général de la Fondation Mérieux (2007-2017), spécialisée dans la lutte contre les maladies infectieuses, en particulier dans les pays en développement.

Depuis juin 2013, il est Président d'Honneur d'Action contre la Faim (ACF), association qu'il a présidée (2010/2013) et dirigée (2003/2006), après avoir géré durant plusieurs années des programmes humanitaires pour cette ONG (Afrique/Asie du Sud Est/Balkans) et assuré la fonction de directeur de la communication et du développement (1995/1996).

Il a été Directeur Général de l'Institut Bioforce (1997/2002) dédié à la formation professionnelle des acteurs de l'humanitaire et du développement. Il a débuté son activité professionnelle au département développement de l'Aéroport de Lyon (1988/1992).

Benoît Miribel est par ailleurs :

- Co-fondateur de la revue bilingue « Alternatives Humanitaires » (2016)
- Co-fondateur du Forum Espace Humanitaire (FEH) (2009)
- Co-fondateur du « Groupe de Réflexion Urgence et Post-Crise » GRUPC (2008)
- Membre du Conseil d'Administration de Friendship France qui œuvre au Bangladesh.
- Membre du Think-Tank « Santé Mondiale 2030 » présidé par JF Delfraissy (2016)
- Membre de (Re)Sources, Think-Tank sur les problématiques de développement durable, d'accès à l'eau et aux services essentiels dans les pays en développement (2006). Il a corédigé avec Alain Boinet en 2010, un rapport commandé par le ministre des Affaires étrangères et européennes (B.Kouchner) sur l'évolution de l'action humanitaire et ses enjeux. Il a présidé le Comité d'Evaluation du Fonds d'Urgence Humanitaire français (2019/2020).
- Il a été membre du Haut Conseil de la Coopération Internationale (HCCI) jusqu'en 2007, de la Commission du Livre Blanc du Ministère des Affaires Etrangères (2008) et de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (1998-2001 puis 2011-2013).

Benoît Miribel est diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Lyon (IEP) et titulaire d'un D.E.A en Relations Internationales de l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne. Chevalier de la Légion d'Honneur (2009).



Alexia Noyon

Directrice de La Chartreuse de Neuville



Diplômée de l'ESSCA d'Angers, Alexia Noyon a effectué un parcours atypique : associatif, public et privé. Après une mission de volontariat chez ENDA Bolivia auprès des enfants des rues, elle poursuit dans le secteur humanitaire en tant que responsable des missions d'Hôpital Sans Frontière à Paris. Elle rejoint ensuite l'Éducation Nationale en qualité de Conseillère Principale d'Education. En 2003, elle crée avec son époux une entreprise, la Brasserie artisanale des 2 Caps, lauréate du réseau Entreprendre. En 2008, une fois l'entreprise lancée, elle rejoint dès le début l'aventure de la Chartreuse de Neuville et dirige depuis l'association. Elle est également conseillère municipale et administratrice de la fondation territoriale, Reflets d'Opale.

A propos de la Chartreuse de Neuville, Patrimoine des Possibles

Située en milieu rural dans le Pas-de-Calais, La Chartreuse de Neuville est un lieu aux vies multiples dont l'histoire monastique, artistique et hospitalière européenne évoque en permanence la relation de l'individu au collectif, la complémentarité des talents et l'innovation par l'expérimentation. Abandonnée ensuite, elle réouvre ses portes au public en 2008 à l'initiative de passionnés qui y réinventent de manière contemporaine le rôle économique, culturel, social, de partage de savoirs et d'innovations, que jouaient autrefois les monastères et les abbayes. Labelisée par le Ministère de la Culture « Centre Culturel de Rencontre », sa nouvelle vocation s'enracine dans cette histoire et cette vision : "Oeuvrer à une société plus inclusive et confiante en l'avenir ; permettre à chacun d'y entreprendre et d'y trouver sa place." Son propre modèle de renaissance est le fruit d'une expérimentation innovante fondée sur un partenariat associatif, privé et public inédit qui en fait aujourd'hui l'un des plus grands chantier de restauration monument historique de France.



Lucie Pacific

Responsable Mécénat chez Concerts de Poche

LES
CONCERTS
DE POCHE

Convaincue que la culture et la solidarité sont deux voies complémentaires pour changer le monde et ouvrir les esprits, Lucie Pacific travaille depuis plus de 15 ans dans le secteur culturel.

Titulaire d'un master pro de l'Institut d'Etudes Supérieures des Arts, elle a notamment été responsable des partenariats pour le Salon du Livre de Paris, avant de se spécialiser dans le mécénat auprès des entreprises et des fondations chez Handicap International puis au Rire Médecin.

Aujourd'hui responsable du mécénat pour Les Concerts de Poche, elle s'engage pour construire des projets de sens qui impactent les bénéficiaires, les territoires mais aussi tous ceux qui les soutiennent.

A propos des Concerts de Poche

« La musique est un langage source, fédérateur et exigeant, qui grandit ceux qui la vivent et la partagent ». C'est forte de cette conviction que Gisèle Magnan, alors pianiste concertiste, a créé Les Concerts de Poche en 2005. A travers l'expérience de la musique déployée partout et pour tous, l'association ambitionne de renforcer la confiance, en soi et en l'autre, pour contribuer à construire une société équilibrée et motivante.

Itinérants, en lien étroit avec les territoires, Les Concerts de Poche impliquent les habitants des zones rurales et des quartiers dans des ateliers de création participatifs et intergénérationnels autour de la musique. A l'issue des ateliers ils leur proposent des concerts exigeants et chaleureux, au cœur de leurs lieux de vie, avec les grands artistes de la musique classique, lyrique et jazz.

Les Concerts de Poche fédèrent chaque année près de 45 000 habitants à travers 2 000 ateliers participatifs et 120 concerts, dans 300 communes de 30 départements.

L'association est reconnue d'utilité publique, conventionnée avec le Ministère de la Culture, le Ministère de l'Éducation nationale de la jeunesse et des sports, le Ministère de la Cohésion des Territoires, et agréée « Entreprise sociale solidaire ».



Jean-Marc Pautras

Délégué général du Centre français des Fonds et Fondations



Délégué général du Centre français des Fonds et Fondations, Jean-Marc Pautras était Directeur des Marchés de l'Economie sociale et Solidaire (ESS) au Crédit Coopératif, de 2004 à 2019. Il est membre du bureau d'ESS France. Il a été Adjoint au Délégué général d'Admical jusqu'en 2004.

En 2006, il est détaché à la Fondation pour la recherche médicale, en tant que responsable du développement. Il est par ailleurs Administrateur de Territoire de Musiques, association organisatrice des Eurockéennes de Belfort, après avoir été Président de 2009 à 2015. Jean-Marc Pautras a été administrateur de l'IFCIC, de l'Avise de 2017 à 2019.

Il a co-fondé le Café chez DD, réseau de professionnels engagés pour l'intérêt général et le développement durable, qui réunit près de 1 500 membres. Il est enseignant vacataire à l'Université de Nanterre. Il est auditeur du Cycle des Hautes Etudes Européennes de l'ENA.



Laurent Pejoux

Directeur adjoint de la Fondation Hermès



Laurent Pejoux est un professeur d'Education Physique. Il a occupé les postes de Professeur d'EPS dans un collège parisien de 2002 à 2006, de Responsable du programme pédagogique Dix mois d'Ecole et d'Opéra à l'Opéra national de Paris de 2006 à 2012, puis de Directeur adjoint du cabinet de recteur de Paris de janvier 2012 à août 2018, et enfin de Délégué académique aux Arts de à la Culture, conseiller spécial du recteur de l'académie de Paris de septembre 2018 à mars 2020, tout en étant Référent Génération 2024 de l'académie de Paris.

Directeur adjoint de la fondation d'entreprise Hermès, il a rejoint l'équipe de direction le 1er avril 2020. Il en prendra la direction à partir du 1er mai 2021.

A propos de la Fondation Hermès

Tous les engagements de la Fondation d'entreprise Hermès sont guidés par une seule et même conviction : « Nos gestes nous créent ». Autrement dit, les gestes grandissent celles et ceux qui agissent en faveur de l'intérêt général. La Fondation met en place les conditions nécessaires pour créer des œuvres, transmettre des savoir-faire, protéger l'environnement et encourager les gestes solidaires à travers neuf programmes qui lui permettent d'accompagner ses bénéficiaires dans la construction du monde de demain. L'ensemble de ces actions répond à ses ambitions fondamentales : cultiver l'intelligence collective, conjuguer progrès et bien commun, replacer l'humain au cœur de notre société. Créée en 2008, la Fondation d'entreprise Hermès est dirigée par Annick de Chaunac et présidée par Olivier Fournier.

Admical, connecteur d'entrepreneurs et d'acteurs engagés

Mouvement d'entrepreneurs et d'acteurs engagés, Admical a pour mission de donner aux leaders de demain l'envie et les moyens d'agir pour une société plus durable et plus inclusive.

Grâce à ses actions de plaidoyer, ses études exclusives et ses services sur-mesure, Admical promeut le mécénat et les différentes formes d'engagement, accompagne les entrepreneurs et les entreprises engagées dans leurs actions, souhaitant donner ainsi à l'Entreprise un véritable rôle social au cœur de la cité.

Admical observe l'évolution des pratiques du mécénat, informe et connecte les dirigeants engagés, forme et facilite les échanges entre acteurs au service du bien commun, et incube des initiatives collectives d'entrepreneurs.

Depuis plus de 40 ans, Admical s'attache à rassembler sous sa bannière les dirigeants d'entreprises et les acteurs qui ont choisi de s'engager au service du bien commun. Elle est également à l'origine de la loi Aillagon sur le mécénat d'entreprise (2003) et de la réforme fiscale favorisant l'incitation aux dons pour les TPE & PME en faveur de l'intérêt général (2019). Admical est aujourd'hui dirigée par Marie-Victoire Abbou et présidée par François Debiesse.



CENTRE FRANÇAIS
DES FONDS
ET FONDATIONS

Le Centre français des Fonds et Fondations

Le Centre français des Fonds et Fondations (CFF) a pour mission d'aider à la connaissance du secteur, d'en favoriser le développement et vise à promouvoir une forte culture philanthropique en France, au service de toutes les causes d'intérêt général. Il accompagne, documente et renforce un secteur en pleine évolution, mutation et diversification. Il est le porte-parole des fondations et fonds de dotation auprès des pouvoirs publics. Centre d'information de référence, il assure une veille législative, réglementaire et fiscale accessible à tous sur www.centre-francais-fondations.org et contribue à la production d'études et d'enquêtes.

Créé en 2002 à l'initiative de sept fondations françaises souhaitant s'engager pour la promotion et la défense des fondations, le CFF rassemble aujourd'hui plus de 350 membres, représentant plus de 60 % des dépenses du secteur, et a vocation à regrouper tous les fonds de dotation ou fondations, quels qu'en soient le statut juridique, le mode opératoire, les moyens, les fondateurs ou la mission d'intérêt général.

Le Centre français des Fonds et Fondations est présidé par Benoît Miribel et dirigé par Jean-Marc Pautras.

Rejoignez le CFF: <https://www.centre-francais-fondations.org/rejoignez-nous>